

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL d'ADMINISTRATION
DE NOGENT PERCHE HABITAT**
**Office Public de l'Habitat
de la Communauté
de Communes du Perche**

Séance du 31 janvier 2025

Le vendredi 31 janvier 2025 à 14h00, le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de la Communauté de Communes du Perche s'est réuni sur convocation de son Président au siège de l'Office sis 14, rue du Champ Bossu - NOGENT LE ROTROU – 28400.

ETAIENT PRESENTS :

M. **CRABBE** Jérémie, Président de l'Office.
Mme **ALBERTINI** Elisabeth - Mme **BENOIT-MOUSSEAU** Marie-Claude -
Mme **BONIMEUX** Christiane - M. **CARBONNEL** Franck - M. **DEFAY** Michel - Mme **DENIS** Pierrette -
Mme **LIZIARD** Béatrice - Mme **RICHARD-BRULE** Roselyne - M. **SOUKTANI** Rachid.
Administrateurs, membres à voix délibérative.

ETAIENT EXCUSES :

M. **DORDOIGNE** Jean-Claude ⇔ pouvoir à M. **CRABBE** Jérémie, Président de l'Office.
Mme **POIRIER** Marie ⇔ pouvoir à Mme **BENOIT-MOUSSEAU** Marie-Claude.
M. **REPELLIN** Thierry ⇔ pouvoir à M. **CARBONNEL** Franck.
M. **GANIVET** Benoit.
M. **GIRONDEAU** Eric.
Administrateurs, membres à voix délibérative
M. **JEAY** Claude, Sous-Préfet de Nogent le Rotrou, représentant M. Le Préfet d'Eure et Loir, membre à voix consultative.

ETAIENT ABSENTS :

Mme **CHRISTMANN** Alice.
M. **GOMES** David.
Administrateurs, membres à voix délibérative.

REÇU LE

- 7 FEV. 2025

**SOUS-PREFECTURE
28401 NOGENT-LE-ROTROU CEDEX**

Mme **DECRAEMERE** Marion, Directrice Générale Nogent Perche Habitat, membre à voix consultative
M. **FAUTRAT** Marc, représentant Comité Social et Economique Nogent Perche Habitat, membre à voix consultative
Mme **DESHAYES-LEBERT** Annabel, Assistante de Direction – Nogent Perche Habitat

**09 / AVENANT DE PROLONGATION DE L'ACCORD COLLECTIF D'INTERESSEMENT POUR
UNE DUREE DE TROIS ANS**
- Autorisation de signature

**09 / AVENANT DE PROLONGATION DE L'ACCORD COLLECTIF D'INTERESSEMENT POUR
UNE DUREE DE TROIS ANS**

- Autorisation de signature

Vu la délibération n° 18 du 17 décembre 2022 autorisant la mise en place d'un accord collectif d'intéressement sur la période 2022-2024 au bénéfice des fonctionnaires territoriaux, la Directrice Générale et salariés de droit privé de Nogent Perche Habitat

Vu la durée limitée de 3 ans de l'accord collectif d'intéressement signé le 17 décembre 2021 par les membres du comité social d'entreprise et la Directrice Générale de Nogent Perche Habitat, et modifié par avenant n°1 du 24 février 2022,

Vu l'avis favorable du CSE lors de la réunion du 12 décembre 2024,

Il a été décidé de prolonger de trois ans supplémentaires la durée d'application de l'accord collectif d'intéressement, c'est-à-dire de pouvoir s'appliquer sur les exercices 2025, 2026 et 2027.

Les parties ont donc conclu l'avenant n°2 à l'accord collectif d'intéressement modifiant l'article I sur la durée. Les autres clauses de cet accord restent inchangées.

Le présent accord, conclu pour une période de trois ans à compter du 1er Janvier 2022 est prolongé de trois années supplémentaires. Il cessera donc au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Sur ces bases, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de Nogent Perche Habitat après en avoir délibéré autorisent à l'unanimité la Directrice Générale de l'Office à signer l'avenant n° 02 de l'accord d'intéressement de Nogent Perche Habitat 2025-2027.

Fait à Nogent le Rotrou, le **31 janvier 2025**
Le registre est dûment signé, pour copie conforme
P/Le Président, **Jérémie CRABBE**,
et par délégation,
Le Vice-Président,

Jean-Claude DORDOIGNE.



Je soussigné, **Jérémie CRABBE**,
Président de l'OPH de la Communauté
de Communes du Perche
Certifie le caractère exécutoire du présent document
à la date du : **07 FFV. 2025**
P/Le Président, **Jérémie CRABBE**,
et par délégation, le Vice-Président

Jean-Claude DORDOIGNE.



REÇU LE

- 7 FEV. 2025

**SOUS-PREFECTURE
28401 NOGENT-LE-ROTROU CEDEX**